

PNUD-Haïti
Projet de relèvement post-catastrophe

Élaboration d'une étude de marché pour les chaînes de valeur identifiées à niveau territorial
comme prioritaires dans le département de la Grand 'Anse

Termes de référence

I. CONTEXTE

Le projet de relèvement post-catastrophe vise à soutenir le relèvement à long terme, la résilience aux chocs futurs et le développement durable, tout en répondant aux besoins immédiats dans les régions d'Haïti touchées par les catastrophes naturelles. Afin d'atteindre les résultats attendus, ce projet soutient le renforcement de la connaissance approfondie des risques et de la vulnérabilité du territoire en tant qu'outil d'aide à la décision pour orienter les efforts de relèvement et de développement, tout en faisant le lien entre l'humanitaire et le développement. Le projet renforce ainsi la gouvernance en privilégiant les capacités nationales et locales en matière de planification, de coordination et de mise en œuvre liées aux efforts de relèvement. Le projet appuie également la restauration des moyens de subsistance par la mise en œuvre de mesures d'urgence en faveur de l'emploi, de la réhabilitation des infrastructures communautaires, ainsi que la mise en place de formations pour la génération de revenus à court, moyen et long terme. Le projet favorise l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ainsi que la restauration et la préservation de l'environnement en tant qu'objectifs clés pour « reconstruire en mieux » Haïti.

Les interventions de relèvement, qui créent des moyens de subsistance, revitalisent les économies locales, assurent la cohésion sociale et éliminent les inégalités structurelles, peuvent être le fondement d'un redressement complet et ouvrir la voie au développement durable. En tant que tel, une attention particulière a été portée aux questions de genre et de diversité afin que chacune des activités de ce projet contribue à des résultats durables qui profitent également à tous les membres de la communauté. Conformément au principe de ne laisser personne de côté, ce projet s'organise autour des trois objectifs suivants :

Axe 1 : La durabilité des efforts de relèvement post-Matthew s'est améliorée, en augmentant la résilience de la population aux catastrophes et en renforçant la redevabilité de l'État en matière de droits humains et d'égalité des sexes.

Axe 2 : L'autonomisation économique des personnes touchées, et en particulier des femmes, est renforcée, ce qui contribue à la stabilité et à la revitalisation des ménages et des communautés.

Axe 3 : Les moyens d'existence durables et la protection de l'environnement sont favorisés, améliorant la résilience des communautés, et en particulier des femmes et d'autres groupes défavorisés, aux risques liés à l'économie, au climat et aux catastrophes.

Pour garantir la durabilité des résultats dans le volet du relèvement économique, le projet a mis l'accent sur 3 points fondamentaux :

- La participation des acteurs locaux, en identifiant le potentiel économique local et les éléments qui caractérisent chaque commune ;
- La connaissance de l'offre et de la demande : les acteurs qui forment partie de chaque maillon des chaînes de valeur identifiées comme prioritaires et les dynamiques existantes.
- L'analyse comparative par genre pour identifier les principales disparités entre les sexes, exposer les contraintes sexospécifiques, et mettre en lumière des stratégies qui contribuent à une plus grande égalité entre les sexes.

II. STRATÉGIE

Les programmes de relance économique et de renforcement des moyens de subsistance ont le potentiel de créer un cercle vertueux : lorsque la croissance économique inclusive est atteinte, elle stimule l'investissement et donne aux populations un intérêt direct dans les politiques de gouvernance et de maintien de la croissance et de la stabilité. La revitalisation économique suscite également les attentes, crée la confiance et stimule la participation.

Dans une logique d'articulation avec les autres volets tel que la gouvernance, la gestion des risques et la protection de l'environnement pour un relèvement intégral des communautés affectées, le projet post catastrophe vise à favoriser une amélioration du système économique au niveau local à travers le renforcement des capacités locales, des moyens de subsistance et de la résilience économique face aux futurs chocs.

Les catastrophes naturelles ont un impact différencié sur les femmes et les hommes. Les femmes sont souvent confrontées à des défis particuliers en période de catastrophe, y compris une tendance à récupérer plus lentement des pertes économiques que les hommes, car leur statut socioéconomique est souvent plus vulnérable au moment des catastrophes. En tant que tel, le PNUD a adopté une approche pour intégrer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans toutes les activités de relèvement économique comme moyen d'accélérer le relèvement des zones touchées et de « reconstruire en mieux ».

Dans chaque commune le projet soutiendra l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des Plans communaux de développement (PCD) pour aider les communautés à passer du relèvement au développement et à favoriser une meilleure réponse aux futures catastrophes en Haïti. Le premier atelier du PCD facilitera une discussion participative et inclusive axée sur les stratégies de relance et de développement économique des communes ciblées. : A travers cet atelier, les participants viseront à développer une vision commune du potentiel économique du territoire en ressortissant les éléments qui caractérisent la commune, les principaux acteurs et actrices économiques (y compris coopératives, associations des femmes, associations productives, associations de transport, etc.), et en identifiant les difficultés rencontrées par les producteurs/trices et les entrepreneur/es pour augmenter leur niveau de production, de transformation et de vente. Les groupes de femmes participeront à des discussions de groupe préparatoires avant les ateliers PCD, ce qui leur permettra d'analyser plus en profondeur et d'exprimer leurs contraintes économiques sexospécifiques et donc garantir leur participation effective à ces discussions.

Les informations issues de l'atelier PCD seront collectées et systématisées par les acteurs locaux avec l'appui de l'équipe de projet du PNUD. Cette systématisation sera l'un des documents préliminaires utilisés par l'équipe des consultants pour développer les paramètres de son étude des chaînes de valeur. L'étude de la chaîne de valeur devra s'aligner sur les priorités, les orientations et les préoccupations discutées par les communautés lors de l'atelier PCD. Ultiment, l'étude finale et ses stratégies connexes serviront en retour à alimenter le processus d'élaboration de PCD continu et seront validés par les partenaires locaux de chaque commune.

Dans le Département de la Grand 'Anse, les premières 4 communes ciblées sont : Dame Marie, Les Irois, Moron et Anse d'Hainault.

III. OBJECTIFS DU TRAVAUX

L'objectif de l'étude des chaînes de valeur des produits typiques et représentatifs d'un territoire est d'identifier et comprendre : les acteurs et actrices impliqués, le niveau de production, les mécanismes de transformation et de distribution dans les chaînes de valeur considérées comme prioritaires en consultation avec le gouvernement national et local des zones concernées. Cette analyse permettra d'identifier dans quelle étape de la chaîne, l'appui devra se concentrer pour maximiser l'impact positif sur le territoire et pour la restauration ou renforcement des moyens de subsistance.

Une analyse de la chaîne de valeur sensible au genre contribuera à améliorer l'efficacité, l'équité et la portée des interventions de développement ultérieures. L'étude globale doit donc inclure une analyse de genre et des recommandations connexes, notamment appartenant aux composantes suivantes :

- **Analyse de participation et de profit** : Une évaluation de la répartition du marché du travail par sexe dans chaque segment de la chaîne de valeur (représenté dans une modélisation), et un examen des rendements pour les femmes et les hommes qui participent à la chaîne ;
- **Analyse de pouvoir et de gouvernance** : Enquête sur le pouvoir au sein de la production et des relations commerciales à travers la chaîne de valeur, y compris le pouvoir de fixer les prix du marché et de la négociation, ainsi que l'endettement et la sous-optimisation des contrats ;
- **Analyse de l'accès et du contrôle des ressources productives** : Considération des facteurs et caractéristiques (y compris les influences socioculturelles) qui déterminent l'accès des hommes et des femmes aux ressources productives et leurs capacités à contrôler ces ressources.

L'analyse fournira des recommandations qui constitueront la base d'une stratégie pour visant à susciter des résultats équitables en termes de genre et à promouvoir l'autonomisation économique des femmes dans les départements ciblés.

IV. SPÉCIFICATION DES TÂCHES

- a) Réviser et analyser la documentation collectée pendant l'exercice d'élaboration à niveau communal du Plan Communal de Développement pour l'axe économique;

- b) Systématiser les informations et/ou les données déjà existantes sur les chaînes de valeurs identifiées comme prioritaires élaborées à niveau local et/ou national par les institutions gouvernementales, Universités, agence de Nations Unies, ONG et des autres acteurs de la coopération internationale;
- c) Analyser les informations et/ou les données existantes sur les inégalités législatives, politiques, économiques et socioculturelles entre les sexes aux niveaux national, départemental et local, sur la base de recherches menées par des institutions gouvernementales, des Universités, des agences des Nations Unies, des ONG et d'autres acteurs de la coopération internationale ;
- d) Organiser et faciliter des rencontres et des discussions de groupe participatives avec les Ministères impliqués dans l'exercice, acteurs du secteur privé, institutions locales, représentant/es des associations productives et des coopératives, membres des organisations et des réseaux de femmes, groupes des productrices et commerçantes, entre autres ;
- e) Identifier les atouts, les faiblesses et les opportunités avec un focus sur la demande aux 3 niveaux (communal, départemental, national) ;
- f) Fournir pour chaque chaîne de valeur une analyse de genre de (i) la participation au marché du travail (représentée dans une modélisation) et les rendements ; (ii) le pouvoir et la gouvernance dans la production et les relations commerciales ; et (iii) l'accès et le contrôle des ressources productives et des avantages ;
- g) Identifier des points d'entrée et des recommandations pour éliminer les contraintes sexospécifiques et renforcer la participation et le pouvoir économique des femmes dans les chaînes de valeur sélectionnées ;
- h) Élaborer une proposition de stratégie à mettre en place pour le renforcement des maillons de la chaîne de valeur et le relèvement de chaque commune, sur la base du potentiel économique qui la caractérise, en veillant à ce que les stratégies définies en matière d'égalité des sexes soient dûment prises en compte ;
- i) Pendant toute la durée de la consultation, l'équipe des consultants impliquera l'équipe du PNUD et en particulier l'officier de moyens de subsistance et l'expert en égalité des sexes dans la mise en œuvre des activités.

V. PRODUITS ATTENDUS ET LIVRABLES

Sur la base de la description de tâches présentée ci-dessus, la firme de consultation devra livrer les livrables suivants :

- 1) Rapport de démarrage, avec un plan de travail détaillé/méthodologie fondé sur les informations collectées pendant l'exercice du PCD de chaque Commune (pour les 4 communes cibles) pour l'axe économique ;
- 2) Pour chaque chaîne de valeur sélectionnée :
 - a. Systématisation et analyse de données à niveau communal, départemental, national et internationale, le cas échéant ;
 - b. Systématisation et analyse de la situation actuelle de l'inégalité entre les sexes aux niveaux national, départemental et local, y compris l'examen des données relatives aux inégalités législatives, politiques, économiques et socioculturelles ;
- 3) Pour chaque chaîne de valeur sélectionnée :
 - a. Identification des atouts, des faiblesses et des opportunités avec un focus sur la demande aux 3 niveaux (communal, départemental, national) ;

- b. Une modélisation reflétant la participation du marché de travail des femmes et des hommes pour chaque segment, avec une analyse sexospécifique du rendement de la main-d'œuvre, de pouvoir, de gouvernance et de l'accès et du contrôle des ressources productives ;
- 4) Un rapport final résumant les éléments clés de l'analyse et des suggestions sur les stratégies, y compris les stratégies sexospécifiques, à mettre en place pour le renforcement des maillons de la chaîne de valeur et le relèvement équitable de chaque commune.

VI. DISPOSITIONS D'ORDRE ORGANISATIONNEL

Sous l'autorité du chef de l'unité de réduction de la pauvreté, le travail sera supervisé par le chef du projet en étroite collaboration avec le conseiller technique en égalité de genre, et avec l'appui technique de l'officier de moyens d'existence et d'autres experts techniques basés au PNUD-Haïti à Port-au-Prince.

Le comité de pilotage du projet se réunit périodiquement pour suivre l'avancement des travaux et prendre les décisions nécessaires.

Le bureau du PNUD à Jérémie fournit un soutien logistique pour les visites sur le terrain et les transports locaux. Le personnel du projet participe aux consultations et aux réunions avec les partenaires le cas échéant.

La firme à travers ses consultants reste responsable de la qualité des produits livrés et elle définit la portée et l'étendue du processus consultatif sur le terrain et les méthodes à appliquer, en coopération avec le personnel du PNUD.

VII. QUALIFICATIONS REQUISES

Ci-dessous voici les critères de qualification requis de la firme :

- Avoir une expérience haïtienne avérée dans le domaine d'étude de marché et d'établissement de filières économiques porteuses
- Avoir une expérience haïtienne avérée dans le domaine de l'évaluation des enjeux socio-économique et environnementaux
- Avoir l'expérience d'interagir avec des collectivités locales de manière participative incluant également des groupes productifs locaux (surtout des groupes productifs marginalisés dans les localités);
- Avoir suffisamment de ressources humaines et techniques pour assurer cette étude et notamment la remise des livrables dans un délai cohérent avec les exigences du projet et le besoin des acteurs locaux à partir de la signature du contrat;

Ci-dessous 2 principaux profils (appartenant à la firme) demandés par le PNUD pour la mise en œuvre de l'étude :

1. Expert en chaînes de valeur :

- Diplôme universitaire supérieur en sciences économiques, en administration ou management d'entreprises, en études du développement ou d'autres domaines pertinents.
- Master en planification, gestion des entreprises, développement économique local ou d'autres domaines pertinents sera un atout.

- Expérience de minimum 5 ans dans le domaine du développement économique.
- Expérience dans l'élaboration de minimum deux études similaires à l'objet de cette consultation.

2. Expert en égalité de genre

- Diplôme universitaire supérieur en sciences sociales, économiques ou politiques avec des études en égalité des sexes comme disciplines connexes ;
- Master en développement économique local avec un focus sur l'autonomisation économique des femmes sera un atout ;
- Expérience de minimum 5 ans dans la mise en œuvre de projets reliés au développement économique sensible au genre ;
- Une expérience avérée dans la réalisation d'analyses de chaîne de valeur sensible au genre dans des contextes locaux est requise.

VIII. CALENDRIER DES PAIEMENTS

Une durée de 45 jours ouvrables sur une période maximum de 3 mois est prévue pour la réalisation des travaux.

LIVRABLES	TEMPS ALLOUÉ	PAIEMENTS SUR BASE D'APPROBATION	APPROBATION
1. Rapport de démarrage, avec un plan de travail détaillé/méthodologie fondé sur les informations collectées pendant l'exercice du PCD	5 jours	10%	UNDP-Haïti
2. Pour chaque chaîne de valeur sélectionnée : a. Systématisation et analyse de données à niveau communal, départemental, national et internationale, le cas échéant b. Systématisation et analyse des inégalités entre les sexes aux niveaux national, départemental et local, y compris l'examen des inégalités législatives, politiques, économiques et socioculturelles	9 jours	20%	UNDP-Haïti
3. Pour chaque chaîne de valeur sélectionnée : a. Identification des atouts, des faiblesses et des opportunités avec un focus sur la demande aux 3 niveaux (communal, départemental, national) b. Une modélisation reflétant la participation du marché de travail des femmes et des hommes pour chaque segment, avec une analyse sexospécifique du rendement de la main-d'œuvre, de pouvoir, de gouvernance et de l'accès et du contrôle des ressources productives	13 jours	30%	UNDP-Haïti

4. Rapport final résumant éléments clés de l'analyse et des suggestions sur les stratégies à mettre en place pour le renforcement des maillons de la chaîne de valeur et le relèvement de chaque commune	18 jours	40%	UNDP-Haïti
TOTAL		100%	

3. CRITÈRES DE SELECTION

Critères d'attribution du contrat

- Score combiné le plus élevé (la soumission technique comptant pour 70 % et la soumission financière pour 30 %)
- Acceptation sans réserve des conditions générales du contrat du PNUD (CGC). Il s'agit d'un critère obligatoire qui ne peut pas être supprimé, quelle que soit la nature des services demandés. La non-acceptation des CGC peut constituer un motif de rejet de la soumission.

Critères d'évaluation de la soumission

Soumission technique (70 %)

- Expertise de l'entreprise : 25%
- Méthodologie, adéquation aux conditions et au calendrier du plan d'exécution : 25%
- Structure de la direction et qualifications du personnel clé : 20%

Soumission financière (30 %)

- À calculer en comparant le prix de la soumission par rapport au prix le plus bas des soumissions reçues par le PNUD.

Les soumissionnaires sont priés d'envoyer leurs propositions technique et financière dans des enveloppes séparées.